



Syndicats CGT et UGICT-CGT
des Territoriaux
Rennes – Ille et Vilaine



Le service public, c'est un bien public. Et ça commence ... à la crèche! Pas de bébé à la consigne !

Un groupe local "collectif 35 pas de bébé à la consigne" s'est constitué dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Il rassemble un collectif de professionnels, parents .La CGT s'engage aussi depuis 2010, dans la défense des conditions d'accueil des jeunes enfants dans les structures.

Suite à l'adoption le 10 août 2018 de la loi ESSOC, une réforme sans précédent, plombant encore davantage la qualité d'accueil des enfants mais aussi les conditions de travail des professionnels (es), était lancée par le gouvernement.

Grâce aux fortes mobilisations des professionnels(es) du 19 mars, 23 mai 2019 et du 14 janvier 2020 les ordonnances ne sont pas promulguées à ce jour.

Ce que propose le gouvernement : davantage d'enfants dans moins d'espace, moins de personnel et moins qualifié



Ce que veut le collectif : davantage de places en crèches, des espaces de vie adaptés, du personnel formé et en nombre suffisant;

Les mesures actuellement envisagées par le gouvernement visent prioritairement à répondre aux exigences des gestionnaires du secteur privé lucratif qui a choisi l'investissement dans la petite enfance comme terrain d'expression et de bénéfices financiers.

Syndicats CGT et UGICT-CGT - de la Ville de Rennes, de ses établissements et de Rennes Métropole
8 place de Torigné - 35200 RENNES

CGT : Téléphone : 02 23 62 24 65
Mail : cgt@rennesmetropole.fr
Site : villederennes.reference-syndicale.fr

UGICT-CGT : Téléphone : 02 99 86 60 23
Mail : ugict-cgt@rennesmetropole.fr
Site : rennesmetropole.reference-syndicale.fr